

Geneviève de TERNANT

A propos de la promotion sociale en Algérie

La définition donnée par Monsieur le préfet Roger Benmebarek est lourde de sens et donne, hélas ! la clef de l'échec : « La promotion sociale, c'est l'action qui favorise l'accès d'individus ou d'un groupe d'individus à une condition plus élevée, avec leur concours. »

Et la question fondamentale est : les individus ou les groupes d'individus ont-ils apporté leur concours aux initiatives publiques ou privées qui se sont manifestées en Algérie ?

Nefissa Sid Cara que j'ai un peu connue à Oran où sa famille et son oncle étaient des relations de mes parents, fut chargée par Michel Debré des « affaires sociales musulmanes ».

Monsieur Benmebarek précise que « sa mission n'avait aucune spécificité confessionnelle mais faisait référence au statut personnel de la quasi-totalité de la population indigène d'Algérie ».

Il est difficile, en fait, de dissocier dans le cas de l'Islam la statut et la spécificité confessionnelle puisque l'un découlait de l'autre et que l'autre s'imposait par le refus du changement de statut.

Il suffit, pour s'en persuader de consulter le travail remarquable de Maître Fabiani cité largement dans mon livre sur Maître Sauzède.

En réalité, et je pense que sur ce point nous serons d'accord, rien dans le Coran ne s'oppose à une évolution en fonction des changements au cours du temps. Du moins si on lit le Coran comme les catholiques lisent la Bible ou le Nouveau Testament, en le replaçant dans le contexte de l'époque où les textes furent écrits. En revanche, tout devient très difficile si on prend au pied de la lettre non seulement le texte, mais encore les exégèses et les commentaires réunis dans les Hadith. Il est constant que l'Eglise a, au cours des siècles, adapté avec plus ou moins de bonheur son discours. Il est également constant que l'Islam a, au contraire, restreint et durcit ses préceptes. Ceci est un constat, non point une critique que je ne me permettrai pas. Cependant les conséquences doivent en être tirées. Elles ont conduit, en Algérie, à une double impasse : politique et idéologique.

Le travail des Administrateurs de communes mixtes fut aussi difficile qu'admirable en raison, justement, de cette situation. Travail qui ne fut jamais considéré à sa juste valeur par les autorités de Paris soit parce que des troubles en métropole monopolisaient les moyens et les esprits, soit parce que les actions nécessaires en Algérie dépendaient de plusieurs ministères et administration à Paris, d'où des malentendus, des attermolements et des pertes de temps et d'argent si bien que, souvent, quand la décision était prise et les moyens dégagés, l'opportunité était passée. Pourtant sur place et à Paris, la bonne volonté a existé le plus souvent et Monsieur Benmebarek le souligne à juste raison : « La motivation de l'action publique en Algérie a été clairement exprimée : effacer les différences de niveau entre les populations, donc assurer la promotion sociale. » Vrai aussi que « la promotion sociale des populations dépendait plus de la route, des conditions d'accès à l'école et au marché, de l'amélioration de l'habitat et de l'alimentation en eau, de l'amélioration des moyens de l'agriculture que de l'accès aux urnes et même que de l'accès à la ville. »

Il est inutile, je crois, de revenir sur le dévouement des instituteurs du bled : d'innombrables photos montrent les classes où les seuls enfants européens étaient ceux des instituteurs, et du gendarme au milieu des enfants indigènes dans des classes souvent très nombreuses. La presque totalité des Gardes Champêtres, voix des autorités, étaient des indigènes : j'en appelle au témoignage de François Costantini, inspecteur des eaux et forêts, qui a laissé de nombreux écrits publiés dans l'Echo de l'Oranie.

Les routes, les hôpitaux, les écoles donnaient à peu près partout les possibilités d'accès à la population à l'éducation et à la santé. Le FLN a détruit beaucoup de ces infrastructures.

Cependant, je puis raconter de nombreuses anecdotes du temps où je faisais mes études à Alger dans les années 50, tant à l'hôpital de Mustapha à Alger qu'à l'hôpital d'Oran. Il n'était pas toujours facile de soigner, mais le corps médical était respecté.

Pour l'école, les petites filles qu'il avait fallu scolariser en dépit des réticences paternelles, étaient le plus souvent retirées de l'école à la puberté et mariées très jeunes. Comment transmette l'instruction aux enfants quand le père est au travail et la mère ne peut y veiller ? En ce qui concerne l'habitat, les choses n'étaient pas plus faciles. Les grandes familles avaient d'emblé adhéré à l'instruction et jusqu'aux plus hauts niveaux. Elles habitaient en général dans les villes et dans les quartiers modernes. Mais dans les fermes, le colon fut confronté à la résistance de ses propres ouvriers lorsqu'il leur offrait des maisons « en dur » sur la propriété. Ce ne fut pas toujours le cas, naturellement. Les femmes préféraient habiter le douar où elles vivaient entre amies et peu d'hommes résistaient à leurs épouses. Sans doute préféraient-ils que les jeunes femmes restent sous la coupe des mères... Mon père était avocat, mais nous possédions une ferme à Misserghin. Seule la famille de mon amie Kadidja accepta la maison que mon père lui offrait. Et encore, sa mère préférait-elle faire la cuisine dans la cour, sur le canoun plutôt que dans la cuisine pourtant pourvue de la gazinière, de l'évier et de l'eau courante ! Je puis l'affirmer puisque c'est auprès d'elle que j'ai appris à faire la cuisine arabe. Je pense que Michel Debré était sincère dans son désir de promouvoir l'ensemble des habitants de l'Algérie, mais je suis beaucoup plus sceptique quant à la volonté de De Gaulle sur ce plan comme sur le plan politique. Certes, si les circonstances lui avaient permis d'obtenir un résultat spectaculaire dont il aurait cueilli les fruits alors que, depuis des décennies les gouvernements français s'y efforçaient, il aurait sans vergogne tiré la couverture à lui. Mais comme il avait toujours deux fers au feu, il n'a pas hésité à jeter par-dessus bord les Algériens, européens et indigènes en les précipitant dans les bras des pires tortionnaires qu'étaient les dirigeants FLN. Il ne fait, pour moi, aucun doute qu'il envisageait sans frémir les fleuves de sang qui ont coulé et qui auraient été encore plus abondants si l'OAS n'avait pas protégé les villes et rapatrié vers elles beaucoup de fermiers que l'armée abandonnait.

Pour en revenir à la tentative du Mouvement de Solidarité féminine dont, à Oran, Madame la Générale de Pouilly puis Madame la Générale Simone Pédron ont tenu fermement les rênes, j'y ai modestement participé aux côtés de ma mère, alors présidente de la croix Rouge d'Oran ville. Le Docteur Malméjac était le président de l'Oranie. J'ai donc eu l'occasion de revoir Nefissa Sid Cara que j'avais précédemment rencontrée dans les salons de Madame Maraval-Berthoin. Je me souviens du sourire heureux de ces femmes arabes pleines de bonne volonté aux quelles j'apprenais à lire et à se servir d'une machine à coudre. A ma grande surprise, me fut octroyé la Médaille du Mérite civique des services bénévoles !

Il faut cependant ne pas oublier qu'il existait à Alger et à Oran (seules villes où j'ai vécu et donc peux en témoigner) une élite indigène parfaitement incorporée à notre vie quotidienne. Mes amies d'enfance, Bouayad en sont un exemple.

Bien entendu, il serait stupide de nier qu'il y avait des clivages sociaux comme ils existent d'ailleurs partout en France, clivages que seul le temps aurait permis d'effacer. 132 ans, c'est peu au regard des civilisations...

Geneviève de TERNANT